



PLAN NATIONAL DE FORMATION 2019

La DGALN vous propose l'action de formation n° 19-232

PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION ECOQUARTIERS

Les essentiels de l'aménagement durable

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « EcoQuartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Pour les agents de l'État, vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet :

<http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Pour les collectivités et partenaires publics et privés, vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>



QUAND ?

25 et 26 novembre 2019

date limite d'inscription :

25 octobre 2019 (auprès du CVRH)

OÙ ?

CVRH de CLERMONT FERRAND

Délocalisée à GRENOBLE (38)

17 Boulevard Joseph Vallier, 38040 Grenoble

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP / AD4

chef de projet : François KELLERHALLS - 01 40 81 94 12

francois.kellerhalls@developpement-durable.gouv.fr

maîtrise d'ouvrage régionale : DREAL Auvergne Rhône-Alpes

DGALN- Sous-direction de la performance

Rémy BLANES - Responsable du pôle national de formation

Lucie LAMBERTRAYAR - Cheffe de projet formation

vos contacts aux CVRH

Cheffe de projet :

Christelle MOURGUES

coordonnées :

04 73 42 72 12

christelle.mourgues@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- connaître le référentiel écoquartier comme outil guide à l'élaboration et au suivi de projet, à toutes les étapes, de la planification à l'évaluation
- connaître le réseau et les outils collaboratifs créés en continu par les partenaires du club Écoquartier
- appréhender et avoir une lecture actualisée de ce qu'est un projet d'aménagement durable et savoir décliner les grands principes de façon opérationnelle
- disposer d'une méthode éprouvée pour interroger la gouvernance, l'opportunité d'un projet, sa programmation et sa gestion en s'appuyant sur un réseau et des outils guides
- porter la politique de l'aménagement durable sur le territoire, en fonction de son contextes
- se familiariser avec la démarche Ecoquartier en s'appuyant sur l'expérience d'opérations labellisées
- partager autour de ces sujets les cultures professionnelles différentes en les enrichissant des visions croisées de l'État, des collectivités et des professionnels

le public concerné - les pré-requis

Cette action de formation, sans prérequis, s'adresse à tous les acteurs et partenaires de l'aménagement durable, notamment :

Aux services de l'État (DREAL, DDT, UDAP, SGAR, services locaux des agences nationales ...) concernés par les sujets suivants :

- ✓ conseil aux territoires
- ✓ planification et aménagement durable
- ✓ habitat, NPNRU, architecture et patrimoine
- ✓ développement durable
- ✓ environnement, transitions énergétique, climatique et écologique, biodiversité, nature en ville, paysages
- ✓ revitalisation des centres bourgs et centres-villes
- ✓ Écoquartier, ville durable, Écocité

Aux collectivités et partenaires :

- ✓ Élus,
- ✓ agents des services techniques de collectivités,
- ✓ chefs et directeurs de projet aménagement, rénovation urbaine, centres-bourgs, action cœur de ville, centre-ville...

Aux professionnels de l'urbanisme et de l'aménagement :

- ✓ agences d'urbanisme
- ✓ CAUE
- ✓ parcs naturels régionaux
- ✓ aménageurs
- ✓ urbanistes
- ✓ paysagistes
- ✓ architectes
- ✓ société d'économie mixte

Aux opérateurs et financeurs

CONTEXTE

Collectivités en milieu rural, centres bourgs, villes moyennes, grandes villes, métropoles : chaque territoire, quelle que soit sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.

Du plan ville durable au lancement du label Écoquartier fin 2012, une décennie de travail a permis la construction collaborative d'une démarche partagée, qui s'améliore en continu pour mieux correspondre aux attentes des collectivités et porteurs de projet.

La démarche Écoquartier, mise à disposition des collectivités et de leurs partenaires, est un outil opérationnel mobilisable par tous, décliné sous trois axes :

- un référentiel permettant de structurer son projet et d'identifier des éléments de réponse autour des 4 grandes dimensions (démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial, environnement et climat)
- un outil d'expertise et de reconnaissance national autour de la labellisation Écoquartier
- un réseau d'acteurs engagés et investis partageant leurs expériences et leurs

connaissances, prenant appui sur des animations diversifiées du local au national (groupes de travail, ateliers, rencontres, visites de sites, séminaires, revues de projet, formations...)

Cette formation permet d'avoir une lecture actualisée des différentes dimensions qui structurent tout projet d'aménagement durable, avec le référentiel Écoquartier en fil conducteur et l'ancrage au territoire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Intervenants :

- Équipe pédagogique :
 - ✓ Marie-Jeanne DUROUSSET et Aurélie MORICHON de la DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
 - ✓ François KELLERHALLS, DGALN / AD4
- représentants de la ville de Grenoble et acteurs ayant participé au projet (visite commentée)
- représentant d'une commune rurale

Programme :

Séquence 1

- méthode de brise-glace et de cohésion du groupe pour une bonne ambiance d'apprentissage
- La démarche écoquartier dans contexte : du plan ville durable au label Écoquartier

Séquence 2

- introduction à la grille d'analyse du projet : les 4 dimensions et les 20 engagements de la démarche Écoquartier
- Constitution de 4 groupes de travail et cadrage du travail en groupe
- présentation en salle du projet faisant l'objet de la visite
- Visite : visite commentée et structurée de l'opération par la collectivité et les acteurs ayant participé au projet

Séquence 3

- Travail en groupe, à partir de la grille Écoquartier, sur la prise en compte des dimensions et engagements dans le projet présenté (objet de la visite)
- restitution des groupes et approfondissement de la grille d'analyse du projet,
- témoignage d'un acteur d'un projet situé en commune rurale

Séquence 4

- partage des ressources, outils et animations Écoquartier mis à disposition de tous, du local au national
- Témoignage d'un référent départemental Écoquartier
- vers la labellisation

